



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 28
Réunion du 28 Mars 2023

Président : M. LANDUCCI Julien

Présents : MM. Denis RICCI, Marc BENINCASE, Gérard AUDEL.

Excusés : MM. Romain SENESI, Jean-Paul DELALANDE.

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXÉE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARÉ FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT ÉGALEMENT INFORMÉS QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RÉSULTATS DANS LES 48 HEURES.

TIRAGE AU SORT DES 1/2 FINALE DES COUPES CÔTE D'AZUR 2023 :

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/2 finale de TOUTES les catégories par Mr Edouard DELAMOTTE, Président du District de la Côte d'Azur.

SENIORS:

QUALIFIÉS POUR LES 1/2 FINALE

AS ROQUEFORT 1
FC BEAUSOLEIL 1
AS CCF 2
ESVL

Tirage :

AS CCF 2 - ESVL
FC BEAUSOLEIL - AS ROQUEFORT

Les rencontres se dérouleront le dimanche 30 AVRIL 2023 à 15H00.

COUPE GRILLO FOOTBALL ENTREPRISE :

QUALIFIÉS POUR LES 1/2 FINALE DU 29/04/2023 :

GARIBALDI CLIBAT
FC MUNICIPaux COM.ART. CAGNES/MER
AMADEUS
AS PTT CAGNES

Tirage :

AMADEUS - AS PTT CAGNES
GARIBALDI CLIBAT - FC MUNICIPaux COM.ART. CAGNES/MER

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

U20 :

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 30/04/2023 :

ES BAOUS 1
ROS MENTON 1
US MANDELIEU 1
ES ST SYLVESTRE 1

Tirage :

US MANDELIEU 1 - ROS MENTON 1
ES BAOUS 1 - ES ST SYLVESTRE 1

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

U 18:

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 30/04/2023 :

AS CAGNES LE CROS 1
AS PTT NICE 1
AS MONACO 2
FC MOUGINS 1

Tirage :

AS MONACO 2 - AS CCF 1
AS PTT NICE 1 - FC MOUGINS 1

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

U16:

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 30/04/2023 :

CAVIGAL 1
FC MOUGINS 2
VSJB FC 1
US CAP D'AIL 1

Tirage :

US CAP D'AIL 1 - VSJB FC 1
CAVIGAL 1 - FC MOUGINS 2

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

U 14 :

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 23/04/2023 :

SC MOUANS SARTOUX 1
US PEGOMAS 1
ESSNN 1
USRV NICE 1

Tirage :

US PEGOMAS 1 - ESSNN 1
USRV NICE 1 - SC MOUANS SARTOUX 1

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 07 AVRIL 2023.

SENIOR FEMININE A 11 :

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 23/04/2023 :

AS CANNES
FC CARROS 1
GAZELEC 1
AS MONACO FF 1

Tirage :

AS MONACO FF 1 - GAZELEC 1
AS CANNES - FC CARROS 1

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 07 AVRIL 2023.

SENIOR FEMININE A 7 :

RAPPEL DES QUALIFIÉS POUR LES 1/2 FINALE DU 30/04/2023 :

GAZELEC 2
US MANDELIEU 1
ENT AS CCF - VILLENEUVE 2
ECM VICTORINE

Tirage :

US MANDELIEU 1 - GAZELEC 2
ECM VICTORINE 1 - ENT AS CCF - VILLENEUVE 2

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

COUPES FEMININES U15 a 11 :

QUALIFIES POUR LES 1/2 FINALE DU 30/04/2023 :

AS FONTONNE
RC PAYS DE GRASSE
ES CANNET ROCHEVILLE
OGC NICE ou AS MONACO FF

Tirage :

AS FONTONNE - ES CANNET ROCHEVILLE
RC PAYS DE GRASSE - OGC NICE ou AS MONACO FF

Les clubs recevant sont priés de faire parvenir les horaires pour le 11 AVRIL 2023.

FESTIVAL U12 SAISON 2022/2023

La commission tient à remercier l'entente des clubs niçois pour la mise à disposition du site de LA LAUVETTE pour l'organisation de la Finale du FESTIVAL U12.

Elle tient à remercier également le club de l'AS PTT NICE.

Elle remercie également ses bénévoles, la commission des arbitres, la commission technique, pour la désignation et la mise à disposition des officiels qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée.

Le classement complet sera publié au prochain PV.

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Denis RICCI